



Mandat immobilier douteux

Par Georges Meze

Je suis propriétaire indivis avec mon frere décédé. Son fils vient de me faire co-signer un mandat de vente "en blanc" par un agent immobilier. Ce mandat (non numéroté) signé par moi et mon neveu ne comporte pas le nom, ni coordonnées, etc, de l'agence immobilière, il n'est pas daté, il y a un certain nombres de paragraphes laissés en blanc? Est ce légal ? Je suis agé et j'ai fait confiance à mon neveu. Mais un mandat de vente non daté, non signé par l'agence, qui n'écrit même pas ses coordonnées, sans numéro, et des paragraphes "en blanc" sur lequel ils pourraient rajouter n'importe quoi à postériori... y a t il un faute grave de la part de l'agent immobilier. A qui et ou puis m'adresser pour me faire confirmer l'illégalité de ce mandat.Faire constater et me plaindre des agissements de cette agence immobilière (non affiliée à la FNAIM); Qui ? "surveille" la profession ? La préfecture ? La DDPP? autre ??
Merci de m'aider.

Par ESP

B O N J O U R

Par Georges Meze

BONJOUR ? Madame ou Monsieur ??